



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

Webinaire à l'intention des parlements africains

L'impact de la COVID-19 sur la mise en œuvre des ODD en Afrique :

Quel rôle pour les parlements ?

13 novembre 2020

Introduction

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) de l'ONU et l'Union interparlementaire (UIP) ont conjointement organisé, le 13 novembre 2020, à l'intention des parlements africains, un événement en ligne intitulé *L'impact de la COVID-19 sur la mise en œuvre des ODD en Afrique : Quel rôle pour les parlements ?* Ce webinaire, qui s'inscrivait dans une série de webinaires régionaux de l'UIP portant sur la mise en œuvre des ODD en période de pandémie, visait à proposer aux parlements une plate-forme permettant de :

- partager des informations actualisées sur la mise en œuvre des ODD en Afrique, en faisant le point sur les progrès réalisés et les défis restant à relever,
- faire connaître ce qui a été fait dans chaque pays pour la mise en œuvre des ODD dans le contexte de la pandémie de COVID-19,
- débattre des perspectives dans l'optique de reconstruire en mieux en s'appuyant sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA).

Près de 60 participants, venus d'une vingtaine de pays africains, ont assisté à ce webinaire, notamment des parlementaires, du personnel parlementaire, des membres d'organes interparlementaires régionaux, des représentants de l'UIP et de l'ONU.

Allocations d'ouverture des organisateurs

M. Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP

M. Chungong a précisé que, pour maîtriser la pandémie et en atténuer les effets, il était essentiel que les pays mettent en œuvre des réponses ciblées, dotées des ressources nécessaires, ayant un caractère inclusif et qui soient en conformité avec les ODD. La pandémie de COVID-19 aura malheureusement un impact à long terme et c'est pourquoi des réponses structurelles basées sur les ODD sont absolument nécessaires et, à cet égard, les parlements ont un rôle central à jouer. Ils doivent en particulier assurer le suivi de la mise en œuvre des politiques et demander des comptes aux gouvernements sur la manière dont les ressources, notamment l'aide, sont octroyées. Pour aider les parlements dans cette démarche, l'UIP vient de publier des directives visant à promouvoir l'engagement parlementaire en faveur d'une coopération au développement efficace. Les parlements doivent également s'assurer que les besoins de l'ensemble de la société sont dûment pris en considération et que personne n'est laissé de côté.

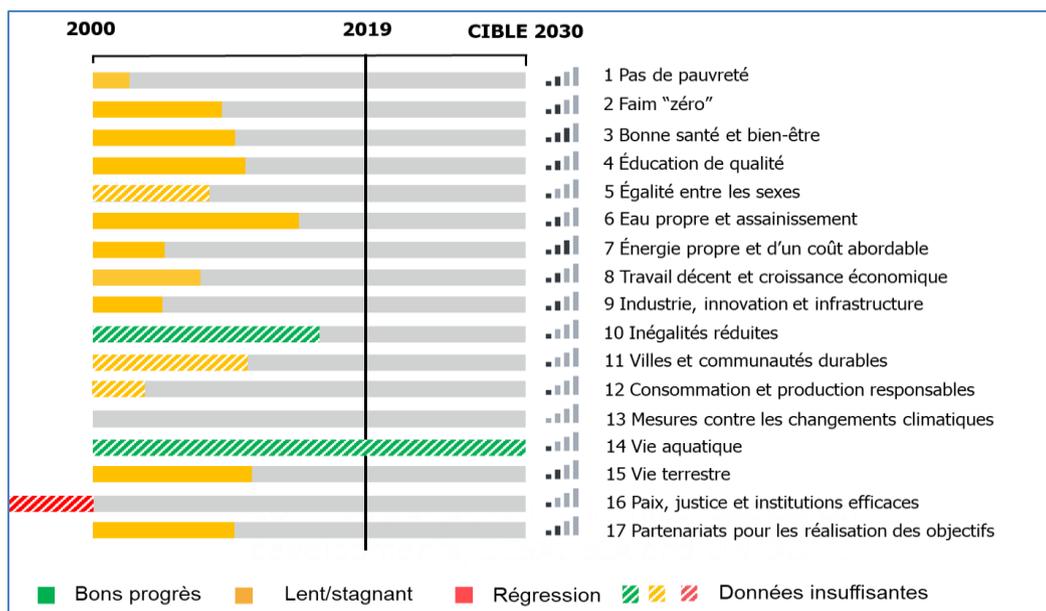
M. Bartholomew Armah, Directeur par intérim de la division macro-économie et gouvernance, Commission économique pour l'Afrique de l'ONU

S'exprimant au nom de la Secrétaire exécutive de la CEA, M. Armah a déclaré que la pandémie de COVID-19 avait annulé les avancées en matière de développement en Afrique et était potentiellement porteuse d'effets socio-économiques dévastateurs qui se feraient sentir pendant des années si on ne les maîtrisait pas efficacement. Les parlements doivent s'assurer que les plans de relance post-COVID-19 sont centrés sur l'humain. En ratifiant les accords internationaux, en traduisant les ODD en programmes nationaux pragmatiques, en suivant la mise en œuvre des ODD et en s'assurant que le gouvernement est comptable devant le peuple en ce qui concerne son action en faveur des ODD, les parlements peuvent impulser le changement nécessaire.

Présentations d'experts sur le degré de mise en œuvre des ODD dans la région

M. Tinfissi J. Ilboudo, responsable de la section développement statistique, CEA

M. Ilboudo a déclaré que, au rythme actuel, l'Afrique ne pourrait réaliser aucun des ODD d'ici 2030. Jusqu'à présent seul l'ODD 14 (Vie aquatique) est en bonne voie. Le continent a fait des progrès substantiels en ce qui concerne l'ODD 10. Les avancées restent toutefois très lentes, voire sont inexistantes, pour certains Objectifs. Concernant l'Objectif 16, la région ne va même pas dans la bonne direction. La disponibilité globale des données est mauvaise pour de nombreux Objectifs. La collecte des données a été très affectée par la pandémie de COVID-19, surtout au niveau sous-régional où les données ne sont disponibles que pour 40 pour cent des cibles des ODD. Il est urgent de revoir les lois sur les statistiques et la législation afin de moderniser les systèmes statistiques. Il est demandé aux parlementaires d'apporter leur aide à cet égard.



Faire connaître ce qui a été fait dans chaque pays pour la mise en œuvre des ODD dans le contexte de la pandémie de COVID-19

M. Issa Mardo Djabir, Président de la Commission permanente du développement durable de l'Assemblée nationale du Tchad

M. Djabir a expliqué que, dans le cadre de la réponse à la crise sanitaire, l'Assemblée nationale du Tchad avait exercé sa fonction de contrôle pour la mise en œuvre de l'état d'urgence et avait évalué l'impact économique, social et environnemental de la pandémie en demandant régulièrement des comptes au gouvernement afin qu'il informe les parlementaires et le public sur les efforts de lutte

entrepris contre la COVID-19. La population est actuellement préoccupée par la pandémie mais elle ne doit pas perdre de vue les défis planétaires environnementaux découlant des changements climatiques. L'Assemblée nationale du Tchad, par le biais de sa Commission permanente sur les ODD, assure le suivi de la mise en œuvre des ODD sur le terrain, en particulier de l'ODD 3 (Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge) et de l'ODD 6 (Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable).

Mme Veronica Tsitsi Muzenda, Sénatrice, Parlement du Zimbabwe, Présidente de la Commission permanente du développement durable de l'UIP

Mme Muzenda a indiqué que les commissions et des membres du Parlement du Zimbabwe s'étaient montrés actifs dans la lutte contre la pandémie et avaient formulé des questions centrales en lien avec les ODD, en traitant par exemple les points suivants : évaluation et vote de plus de 30 textes réglementaires sur la gestion de la COVID 19, notamment des dispositions d'assistance pour protéger les citoyens de la pauvreté (par ex. exemptions de loyer), participation du public dans le cadre d'une pétition visant à "ne laisser personne de côté", en supprimant la limite d'âge pour l'accès aux services de santé sexuelle et génésique, questions précises posées aux ministres en plénière sur les questions de santé, d'éducation, d'économie, de disponibilité de l'eau potable, etc. L'intervenante a souligné que la pandémie de COVID-19 allait certainement accélérer l'adoption de technologies et la transition vers une économie numérique. La pandémie a également favorisé une collaboration mondiale et inter-pays, avec des partenaires non gouvernementaux, en matière de commerce et de préparation aux catastrophes.

Présentations d'experts sur les perspectives d'avenir et sur le processus consistant à reconstruire en mieux

M. David Luke, coordinateur du Centre africain pour les politiques commerciales, CEA

M. Luke a précisé que la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) était essentielle au traitement des questions de commerce et de gouvernance et qu'elle s'intégrait dans le processus visant à reconstruire en mieux. Mécanisme de relance de l'Afrique, la ZLECA peut générer quelque 5,6 millions d'emplois. Si la ZLECA est intégralement mise en œuvre, les exportations intra-africaines s'accroîtront, en particulier pour les produits industriels et chimiques, mais également pour ceux d'autres secteurs comme l'agriculture et l'énergie, sans oublier également les métaux, les produits alimentaires, le bois et le textile. La ZLECA bénéficiera d'une réduction des tarifs douaniers sur les marchandises mais aussi du règlement des problèmes liés à la facilitation des échanges commerciaux et d'une certaine discipline en matière de barrières non tarifaires, de coût du transport, de logistique, etc. L'intervenant a conclu en soulignant que, en l'absence de plan de relance, la stimulation des échanges commerciaux facilitait le processus consistant à reconstruire en mieux.

M. Frank Rutabingwa, expert de haut niveau en ressources naturelles, CEA

M. Rutabingwa a expliqué que la pandémie de COVID-19 et les changements climatiques représentaient, pour l'Afrique, d'importants facteurs de vulnérabilité et les réponses à ces deux phénomènes devaient être intégrées aux Programmes 2030 et 2063. Il a souligné que les pays africains disposaient de capacités de réaction limitées mais que leur manière de canaliser la relance allait conditionner la qualité de la reprise. En donnant la priorité aux modèles d'économie verte/économie bleue, aux infrastructures et aux énergies résilientes, à une production alimentaire intelligente face au climat et aux solutions basées sur la nature, l'Afrique peut rapidement réagir et renforcer sa résilience à long terme. Le financement en temps opportun des plans de relance, en lien avec les indicateurs des ODD, est un facteur crucial pour assurer la protection et optimiser l'impact. En outre, en ce qui concerne les dépenses, il faut donner la priorité au financement à des conditions préférentielles, dans le cadre de la relance, et au renforcement des structures de gouvernance.

Impacts du changement climatique sur le PIB

Impacts à long terme du changement climatique sur le PIB de l'Afrique (% de variation/an) (4 scénarios)

Sous régions*	PIB (% variation/an)			
	1 °C	2 °C	3 °C	4 °C
Nord (n = 7)	-0.76 ± 0.16	-1.63 ± 0.36	-2.72 ± 0.61	-4.11 ± 0.97
Ouest (n = 15)	-4.46 ± 0.63	-9.79 ± 1.35	-15.62 ± 2.08	-22.09 ± 2.78
Centre (n = 9)	-1.17 ± 0.45	-2.82 ± 1.10	-5.53 ± 1.56	-9.13 ± 2.16
Est (n = 14)	-2.01 ± 0.20	-4.51 ± 0.34	-7.55 ± 0.63	-11.16 ± 0.85
Australe (n = 10)	-1.18 ± 0.64	-2.68 ± 1.54	-4.40 ± 2.56	-6.49 ± 3.75
Afrique (n = 55)	-2.25 ± 1.52	-5.01 ± 3.30	-8.28 ± 5.12	-12.12 ± 7.04

 IdeastoAction www.uneca.org

Recommandations

- Renforcer l'engagement des parlements en vue de réaliser les ODD.
- Pour que l'Afrique puisse rapidement réagir et renforcer sa résilience à long terme, donner la priorité à un modèle de reprise verte, à des infrastructures et des énergies résilientes, à une production alimentaire intelligente face au climat, aux solutions basées sur la nature et aux chaînes de valeur vertes.
- Allouer un budget non seulement à la pandémie de COVID-19 mais aussi à d'autres secteurs afin de stimuler l'économie.
- Renforcer la coopération internationale pour lutter efficacement contre la pandémie et réaliser les ODD d'ici 2030.
- Accroître les connaissances des parlementaires sur les ODD et renforcer leurs capacités à mieux contrôler la mise en œuvre des ODD sur le terrain.
- Exhorter les parlementaires à suivre étroitement les projections de la ZLECA, surtout celles des commissions chargées des échanges commerciaux, afin de s'assurer que leur pays puisse bénéficier des opportunités créées par la ZLECA.
- Dans les stratégies visant à reconstruire en mieux, souligner la nécessité de répondre aux changements climatiques qui, comme la pandémie de COVID-19, affectent chaque secteur de l'économie africaine.
- Demander aux parlementaires de s'assurer que les systèmes statistiques nationaux, en particulier les bureaux nationaux des statistiques, sont financés de manière à pouvoir être modernisés et qu'ils utilisent de nouvelles technologies permettant de fournir des données et des statistiques en vue de soutenir le développement durable de l'Afrique.
- Organiser des webinaires pour promouvoir les échanges entre parlementaires sur les questions cruciales liées au développement durable.